



L'ACTUALITÉ

RETOUR SUR LES DÉBATS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 25 novembre. Nous revenons ici sur ses principales décisions.

Le Conseil d'Administration a ouvert ses travaux en examinant les propositions du COPIL CAP CAPEB et les 9 fiches actions du temps 1 du plan de transformation, celui de la « clarification ». Il a validé les fiches proposées qui définissent, action par action, les objectifs poursuivis, les moyens nécessaires pour y parvenir ainsi que les livrables attendus, rappelant à cette occasion les règles de fonctionnement de ces travaux et la méthodologie retenue pour avancer dans la cohérence et la transparence tout en respectant les instances de décision de la CAPEB. Les membres du Conseil ont également décidé du slogan qui figurera sous le logo CAP CAPEB, à savoir : « Construisons ensemble notre avenir ». Enfin, ils ont approuvé l'envoi d'une première newsletter dédiée au projet pour informer le Réseau de ces travaux. Le Conseil d'Administration a ensuite approuvé l'organisation des Journées Professionnelles de la Construction 2024 à Bordeaux, au Palais de l'Atlantique, les 26 et 27 juin.

Ce sont ensuite les actualités Compétences et formation qui ont été au centre des débats avec un point sur le renouvellement, pour deux ans seulement, du titre REAB au RNCP, le succès du séminaire organisé par la communauté des conseillers formation du Réseau et enfin,



la question du mandat de représentation des organisations de salariés dans le secteur du bâtiment, qui cristallise actuellement les débats au sein de Constructyts.

Les membres du Conseil d'Administration ont ensuite examiné les propositions des trésoriers en ce qui concerne le niveau des indemnités des élus et le niveau de prise en charge de leurs frais de déplacement pour 2023 et les ont approuvées.

Au titre des questions sociales, les membres du Conseil sont revenus sur les relations avec la FFB et ont décidé du périmètre de discussion à tenir notamment en ce qui concerne les conventions collectives nationales. Ils ont également approuvé les propositions de thèmes de négociation avec les organisations de salariés pour l'année 2023 dans le cadre des CPPNIs.

Enfin, ils sont revenus sur la CNAS, se félicitant de la qualité de son contenu tout en regrettant la faible participation du Réseau à cette commission nationale.

Les dossiers examinés le 26 novembre par le Conseil d'Orientation et de Gestion du FDR ont ensuite été évoqués devant le Conseil qui a approuvé les propositions du COG.

Au titre des sujets économiques, le Conseil est revenu sur la poursuite des travaux des Assises du BTP et sur le ralliement de nouveaux partenaires industriels ou négoce à la démarche de solidarité de filière initiée par la CAPEB. Ce sont maintenant 40 partenaires qui ont rejoint la CAPEB pour s'engager auprès des entreprises sur des délais de prévenance pour des hausses de prix justifiées et fixées le 1^{er} de chaque mois.

Enfin, le Conseil s'est félicité des actions de communication en cours et en particulier de la publication dans Le Monde d'un Manifeste rappelant la place des entreprises artisanales du bâtiment dans la rénovation énergétique et l'urgence d'agir pour leur permettre d'être encore plus contributives à cet enjeu majeur. Le Conseil d'Administration a conclu ses travaux en procédant à différentes désignations.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
VA SE FAIRE TOUTE SEULE.



ÉCONOMIE

LA CAPEB INTERPELLE LA PREMIÈRE MINISTRE

Dans le droit fil de la campagne de communication que nous menons depuis fin août et qui vient de trouver un nouvel écho avec la publication d'un Manifeste dans le quotidien Le Monde, la CAPEB vient d'adresser un courrier à Mme Borne pour lui rappeler le rôle que les entreprises artisanales du bâtiment jouent dans la rénovation des logements malgré les fortes hausses de prix et les difficultés d'approvisionnement qu'elles subissent depuis l'an dernier.

s'adapter pour répondre à la demande de leurs clients, maîtriser la gestion de leurs chantiers et poursuivre leurs embauches. L'objet de ce courrier est de réaffirmer que les entreprises artisanales du bâtiment pourraient faire bien plus pour la rénovation des bâtiments et notamment leur rénovation énergétique. À condition évidemment que les freins au développement de leurs activités soient levés. La simplification de la qualification RGE, le déploiement de l'expérimentation Qualification chantier par chantier, la sécurisation du mandataire commun des GME, sont autant de mesures qui permettraient aux petites

entreprises de contribuer encore plus activement à la massification de la rénovation énergétique et à relever le défi de la décarbonation des constructions, sans coûter un centime à l'État. Enfin, Jean-Christophe Repon souligne dans ce courrier qu'une optimisation du pilotage de MaPrimeRénov' associée à une plus grande implication du secteur bancaire dans le financement des travaux de rénovation conduirait à une démultiplication significative du marché de travaux au bénéfice d'une majorité de ménages et d'entreprises du bâtiment (voir le courrier ici).

GOUVERNEMENT

→ LE CONSEIL NATIONAL DE LA REFOUNDATION – LOGEMENT EST LANCÉ

Le Ministre du Logement Olivier Klein a lancé ce lundi l'atelier logement du Conseil National de la Refondation « Climat et biodiversité » qui en compte 4.

Son objectif est triple et vise à regarder comment redonner aux Français le pouvoir d'habiter, comment les réconcilier avec l'acte de construire et quelle place le logement a-t-il dans la transition écologique. Trois groupes de travail se réuniront sur ces thématiques, sous la houlette du Maire de Villeurbanne et du Directeur général d'Emmaüs Habitat pour le premier, de la Déléguée générale de l'Idheal (Institut des hautes études pour l'action dans le logement) et l'ex Président du Conseil national de l'Habitat pour le deuxième et enfin de Marjolaine Meynier-Millefert, députée bien connue de l'Isère, et de la Présidente du CNOA (Conseil de l'Ordre des Architectes) pour le dernier sujet qui nous intéresse au premier chef.



Le Ministre Olivier Klein leur a donné la mission de travailler à des mesures concrètes et non pas à un énième rapport listant « un inventaire à la Prévert » a-t-il dit. Ce volet logement du CNR sera co-piloté par le Ministre lui-même et par la Directrice générale de Nexity ainsi que par le Délégué général de la Fondation Abbé Pierre. Mais le Ministre a promis que tous les acteurs de l'habitat seront associés et notamment les partenaires sociaux. Les copies sont attendues pour la fin février. Elles doivent aboutir à un agenda de solutions, avec des projets concrets en 2023 et des résultats tangibles.

LOBBYING

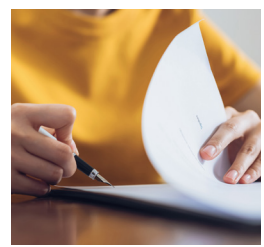
→ LES MESURES D'URGENCE EN VUE DU PLEIN EMPLOI ET LE PLFR2 ADOPTÉS

Le projet de loi portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi a été définitivement adopté.

Ce texte prolonge les règles actuelles de l'assurance chômage jusqu'à la fin de l'année prochaine. Il confirme également le système de bonus-malus destiné à décourager les abus de contrats courts et en améliorer la lecture par les entreprises concernées. C'est ce même texte qui vient réguler les paramètres de l'assurance chômage en fonction de la fluctuation du marché du travail. Il prévoit également de nouvelles restrictions de droits en cas d'abandon de poste ou de refus de CDI à la suite d'intérim ou de CDD.

La nouvelle Loi contribue par ailleurs à moderniser et simplifier le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) et à créer un service public en ligne dédié à la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie. Par ailleurs, à la suite de l'accord trouvé en CMP (Commission mixte paritaire) entre les Députés et les Sénateurs, le second Projet de loi de finances rectificative pour 2022 a été

définitivement adopté. On rappellera ici que c'est ce texte qui acte l'aide aux ménages qui se chauffent au bois, l'augmentation de la dotation attribuée à MaPrimeRénov', la suppression des conditions de ressources pour les ménages qui font une demande de MaPrimeRénov' afin de réaliser une rénovation globale, et enfin, le doublement du déficit foncier pour les bailleurs qui réalisent des travaux de rénovation énergétique.



FORMATION

→ BTP-CFA : LE SUCCÈS DU PASS JEUNE

On se souviendra que la CAPEB avait fortement pesé au sein du Conseil d'Administration du CCCA-BTP pour qu'une enveloppe soit votée afin de permettre aux Centres de Formation d'accorder une aide de 100 € aux apprentis pour soutenir leur pouvoir d'achat.

Depuis son lancement, en juin dernier, 55 775 apprentis en formation dans 30 organismes de formation ont bénéficié du pass Jeune apprentissage BTP, soit à peu près les deux tiers des 85 000 bénéficiaires potentiels. Au total, 5,5 millions ont été engagés par le CCCA-BTP, dont la part bâtiment du budget, on le rappellera, provient pour 50% des cotisations versées par les TPE.

L'appel à candidatures permettant aux organismes de formation de solliciter une

enveloppe pour verser ce « Pass jeune apprentissage BTP » est toujours ouvert et ce, jusqu'en juin 2023.

Une opportunité qui nous paraît d'autant plus utile compte tenu de l'inflation et de la dégradation du pouvoir d'achat des jeunes, et donc des apprentis.

N'en déplaise à la FFB qui s'est opposée à la mise en place de ce pass le jugeant inutile... Aujourd'hui près de 56 000 apprentis peuvent remercier leur CFA, le CCCA et la CAPEB pour



ce "coup de pouce", et ce même s'ils sont formés dans une entreprise non adhérente (voire adhérente FFB) et nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux d'ici juin prochain !

RÉSEAU

CAP CAPEB, C'EST PARTI !

Vous avez reçu cette semaine le premier numéro de la newsletter CAP CAPEB qui vous informera de l'avancée des travaux du plan de transformation après chaque Conseil d'Administration

suivant le comité de pilotage du projet, c'est-à-dire tous les deux mois. D'ores et déjà, vous pouvez trouver sur ARTUR toutes sortes de précisions sur le déroulement de ce plan, ses objectifs, son

calendrier, les élus et les collaborateurs départementaux, régionaux et nationaux qui ont choisi de s'y investir, etc.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ARTUR.



→ RSE, OU COMMENT UNE PETITE ENTREPRISE PEUT SE VALORISER

Lorsqu'elle a mis en place la démarche « Artisans Engagés, Entreprise Responsable », la CAPEB souhaitait formaliser toutes les pratiques des entreprises artisanales du bâtiment qui contribuent à nourrir leurs valeurs et leur rôle sociétal.

Bien souvent les entreprises agissent spontanément sans identifier leurs pratiques comme des moyens de valorisation tant au regard de leurs clients que de leurs collaborateurs en place ou futurs. Car ces pratiques vertueuses, qu'elles soient économiques, environnementales, liées aux Ressources humaines ou

au bien-être dans l'entreprise, sont autant d'atouts qu'une petite entreprise peut faire valoir face aux plus grandes entreprises qui n'hésitent pas, elles, à brandir leur démarche RSE. C'est pourquoi toutes occasions de promouvoir la RSE façon artisanale sont à



saisir. Et c'est ce qu'a fait le Secrétaire général de la CAPEB Puy-de-Dôme qui a présenté les contours de notre démarche RSE auprès de Sens9 une association locale qui accompagne les entreprises dans leur résilience territoriale. [Voir la vidéo ici.](#)

SOCIAL

→ APRÈS L'AMIANTE, LA SILICE : L'OPPBTP LANCE UNE CAMPAGNE DE MESURE

On rappellera qu'en janvier 2021, a été transposée en droit français la directive européenne qui a classé les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire comme cancérogènes.

À la demande des organisations professionnelles du BTP, secteur particulièrement concerné par le sujet, l'OPPBTP avait précédemment conduit une étude exploratoire visant à mesurer les niveaux d'empoussièrement en silice cristalline de 21 situations de travail courantes.

À la mi-2021, une deuxième campagne nationale a été lancée à l'initiative de la FNTP pour opérer des mesures sur des situations de travail spécifiques au secteur des travaux publics. Parallèlement, nous avons contribué à des groupes de travail visant à étudier les situations de travail

qui nécessitent de nouveaux procédés pour éviter l'exposition des salariés à la silice.

C'est sur la base de tous ces travaux qu'une nouvelle campagne de mesurage est lancée par l'OPPBTP et à laquelle la CAPEB s'associe comme l'ensemble des autres organisations professionnelles du BTP.

Cette opération de mesure va se développer sur plusieurs années afin de pouvoir réaliser une cartographie de référence des procédés les plus fréquents et les plus émissifs de poussières de silice cristalline.

Cette Carto-Silice a pour but d'apporter aux entreprises, pour chaque procédé objet de l'étude, des préconisations et des solutions opérationnelles qui permettront de réduire le

niveau d'exposition des salariés aussi bas qu'il soit possible sur le plan technique. Une vingtaine de mesurages est envisagée chaque mois sur toute la France.

Les entreprises peuvent candidater sur le site internet dédié carto-silice.fr pour proposer des chantiers entrant dans le périmètre défini, participer à la campagne de mesurages et consulter les données anonymes obtenues afin de les aider dans leur évaluation du risque d'exposition à la silice cristalline alvéolaire.

Les résultats de la cartographie seront exploités tout au long du projet, permettant d'établir des fiches de préconisations au fur et à mesure de l'obtention d'un nombre suffisant de mesurages par procédé.





■ CESE

Le groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales s'est réuni lundi sous la présidence de Jean-Christophe Repon pour travailler sur un projet de déclaration sur la Biodiversité en vue de la COP15 sur le sujet.

La réunion entre les Présidents de groupe qui se tenait mardi soir visait à examiner les points de vigilance suscités par les projets d'avis sur la politique foncière, sur le cannabis, sur le financement de la stratégie française Énergie-Climat et à étudier l'initiative prise sur les politiques publiques de jeunesse.

Le Président participait également à la Commission Travail et Emploi du CESE qui a examiné le projet d'avis « Travail, santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ? »

■ PARITARISME

Les négociations sur le partage de la valeur se poursuivaient cette semaine au niveau interprofessionnel et Jean-Christophe Repon y participait au nom de l'U2P.

Il a par ailleurs participé à une réunion de travail sur la réforme des retraites pour préparer la bilatérale qui avait lieu jeudi soir au Ministère du Travail. À cette occasion, le 3^e cycle des concertations a été ouvert. Il porte sur l'équilibre du système de retraite.

■ PRESSE

Le Président de la CAPEB a donné une interview aux Échos ce mardi après-midi pour évoquer les grands sujets d'actualité et revenir, en particulier, sur le rôle des entreprises artisanales du bâtiment dans la rénovation des bâtiments, et plus particulièrement dans

leur rénovation énergétique, en insistant sur la nécessité de simplifier les dispositifs ([voir l'article ici](#)).

Il a par ailleurs répondu aux questions du quotidien économique La Tribune sur l'entrée en vigueur de la REP et les chantiers zéro émission.

Une occasion pour le Président de rappeler nos demandes et nos points d'alerte à ce sujet.

■ FILIÈRE

Jean-Christophe Repon a reçu mercredi plusieurs représentants de Saint-Gobain qui avaient souhaité consulter le Président de la CAPEB sur différents scénarios pour booster et financer la transition énergétique dans le secteur du bâtiment que le groupe entend présenter à la Première ministre la semaine prochaine.

Le même jour, avec David Morales vice-président chargé des affaires économiques, il a reçu le Président de l'ATEE (Association Technique Énergie Environnement), le Délégué Général du Club CEE et le pilote du programme OSCAR.

Les échanges ont porté sur la 5^e période des CEE, les relations avec la DGEC qui fait preuve de peu d'écoute et bien entendu le programme OSCAR et plus particulièrement notre demande de simplification du dispositif des CEE ainsi que l'expérimentation des Accompagnateurs Pro CAPEB dans 4 régions.

■ PARLEMENT

Le Président de la CAPEB a été auditionné mercredi par Boris Vallaud, député des Landes et président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, qui avait souhaité



entendre l'avis de la CAPEB dans le cadre du débat prévu le 6 décembre sur l'immigration et dans la perspective d'un projet de loi sur le sujet courant janvier.

■ U2P

Le bureau de l'U2P qui s'est réuni jeudi a examiné les modalités de fonctionnement du guichet unique des formalités des entreprises qui est sensé simplifier les choses.

Il est revenu par ailleurs sur le projet politique de l'U2P avec un projet de Manifeste et une proposition de stratégie.

■ RÉSEAU

Pour conclure cette semaine syndicale, le Président Jean-Christophe Repon avait prévu de se rendre à l'Assemblée générale de l'Aube et de participer dans ce cadre à une table ronde permettant d'évoquer les principaux sujets d'actualité : la conjoncture et l'inflation sur les matériaux et l'énergie, les Assises, l'action de la CAPEB sur la TVA, la REP, mais aussi les difficultés liées à MaPrimeRénov' et la représentativité patronale.

Il devait également remettre à cette occasion une médaille confédérale à Angelo Paganessi, Président de la CAPEB Aube qui terminait son mandat à l'occasion de cette assemblée générale.

RÉSEAU

→ QUAND LA BRETAGNE VEUT ROUVRIRE SES CARRIÈRES D'ARDOISES

La France est le 1^{er} acheteur d'ardoises au monde et la Bretagne en utilise 80 %.

Par conséquent, quand les importations d'Espagne notamment deviennent problématiques, les artisans couvreurs recherchent des solutions locales. Et il se trouve que la Bretagne dispose de réelles ressources ardoisières.

Favoriser les circuits courts et ne plus dépendre des importations sont des objectifs qui s'inscrivent dans le projet des artisans de la CAPEB Ille-et-Vilaine qui défendent par ailleurs

la qualité des gisements locaux. C'est ce que le Président de la CAPEB Bretagne Andréas Milet et Christophe de Quelen, élu de la CAPEB et conseiller professionnel de l'UNA Charpente Menuiserie Agencement ont expliqué dans le journal télévisé de 20 h sur TF1 le 12 novembre dernier ([à revoir ici](#)).

Christophe de Quelen a également défendu ce point de vue à l'occasion du Salon des Maires de France sur le stand de l'U2P en participant à une table ronde le 22 novembre dernier avec Sandra le Nouvel, Présidente

de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh ([à revoir ici](#)).

